

Vente et Location

Matériel Médical UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

- Hospitalisation à domicile
- Lits électriques
- Déambulateurs
- Incontinence

*Livraison
à domicile*



2 rue du Fief d'Ares
49230 SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
Tél. 02 41 70 40 16
www.nepenthes.net



S.A.R.L.

AMBULANCES CRESPINOISES

VSL - TAXI - TPMR



Transports assis et allongés
Toutes distances

02 41 70 44 70



Tél. 02 41 70 42 04
Fax 02 41 70 48 68

*St-Crespin-sur-Moine
Commune Solidaire*

14, rue de Bretagne
49230 SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE



0 800 034 033

UN NUMERO VERT GRATUIT
depuis un poste fixe

Votre agence Groupama :
2 rue Ste-Catherine
49230 MONTFAUCON



Toujours là pour moi.



- Vente
- Maintenance
- Formation

DF INFORMATIQUE
ZA du Câlin - 11 rue des Malifestes
44190 CLISSON
Tél. 02 40 54 74 40
Ouvert du lundi au samedi



CRÉDIT MUTUEL de SAINT-GERMAIN
17 place de Mondement
Tél. 02 41 21 49 49

Résidence Claire Fontaine



le choix du bien-être

1 rue Beauséjour
49230 SAINT-CRESPIN-sur-MOINE



02 41 70 47 60



Toute l'équipe de direction et l'ensemble du personnel vous souhaitent la bienvenue à la Résidence MARPA Claire Fontaine de Saint-Crespin-sur-Moine.

Ce livret d'accueil a été préparé à votre intention. Il a été conçu pour répondre aux questions d'ordre pratique que vous vous posez et il est destiné à faciliter votre séjour parmi nous.

Vous pouvez consulter notre site internet : www.marpaclairefontaine.com, pour de plus amples informations.

1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La Résidence MARPA Claire Fontaine est implantée dans la commune de Saint-Crespin S/Moine, 1585 habitants, dans le Maine-et-Loire, à proximité de Nantes, Cholet et Montaigu.

Dans une impasse et à proximité des commerces, elle offre un cadre de vie calme et sécurisant et est facile d'accès.

Elle accueille les personnes âgées de Saint-Crespin et communes environnantes mais aussi toute personne extérieure qui en ferait la demande.

2 PRÉSENTATION DE LA MARPA

(Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées)

La Résidence MARPA Claire Fontaine est une petite unité de vie non médicalisée à caractère familial, datant de 1994.



Elle accueille au maximum 24 personnes âgées dans des appartements privatifs de plain-pied au nombre de 23, de 21 m², 31 m² à 46 m².

Un accueil permanent ou en hébergement temporaire vous est proposé.

Choisir de vivre à la Résidence, c'est être chez soi mais bénéficier des avantages d'une vie collective en toute sécurité.

Le personnel est présent 24 H/24 H – 7 jours sur 7.

Chaque résident dispose d'un médaillon de téléalarme.

3 ADMISSION

A leur entrée, les résidents doivent être autonomes ou en légère perte d'autonomie.

Pour faire une demande d'admission, un dossier médical établi par le médecin traitant et un formulaire comportant des renseignements administratifs sont à remplir.

Une rencontre a lieu avec la responsable pour présenter et visiter la Résidence et s'assurer du consentement du futur résident.

L'admission est ensuite prononcée par la commission admission.

Le règlement de fonctionnement, le contrat de séjour, le rôle et la composition du conseil de la vie sociale, les tarifs applicables vous seront alors remis.

La Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie est affichée dans chaque appartement.

4 PRESTATIONS

Cette structure met en avant la préservation de l'autonomie des résidents en leur proposant un logement adapté non meublé qu'ils aménagent à leur convenance.

Chaque appartement est équipé d'une salle de bain avec W.C. adaptée pour les personnes à mobilité réduite ; d'un espace kitchenette équipé d'un réfrigérateur et de 2 plaques électriques ainsi qu'un grand placard coulissant.



Ils disposent d'un espace de vie pour recevoir familles et amis.

Le maintien de vos relations familiales et amicales est primordial. Toutes les actions familiales sont encouragées et facilitées. Connexion wifi possible.

Chaque résident reste ainsi acteur et décideur avec la liberté de choisir les intervenants (médecin, infirmier, aides à domicile, aides soignantes du SSIAD, coiffeur) dont il a besoin.

La MARPA dispose d'un service restauration (repas confectionnés sur place) et d'un service lingerie facultatif (linge marqué nom et prénom).

Du lundi au vendredi, des animations collectives gratuites vous sont proposées (gym douce, loto, chants, jeux, sorties, activités manuelles...). Vous êtes libres d'organiser votre journée comme bon vous semble, rester dans votre appartement, vous promener ou participer à des activités.

Les repas

Seul le repas du midi est obligatoire en salle à manger pour vous familiariser à la collectivité et vous garantir un repas équilibré par jour.



Les autres repas peuvent être confectionnés par vous-mêmes dans votre appartement.

Le petit déjeuner est servi en salle à manger entre 7 h 15 et 9 h 15 pour ceux qui le souhaitent.

Le déjeuner est servi à 12 h 30.

Un goûter est servi vers 16 h/16 h 30 en salle à manger. Il est ouvert à tous.

Quant au dîner, il est servi à 18 h 30.

Les régimes sont pris en compte sur prescription médicale uniquement.

Le menu est affiché chaque jour en salle à manger.

Vous pouvez inviter votre famille ou amis à partager un repas avec vous, moyennant une participation financière. Nous prévenir si possible 8 jours avant.

5 REDEVANCES

Le résident locataire devra verser une indemnité d'occupation payable mensuellement au début de chaque mois et comportant :

- ✓ un équivalent de loyer
- ✓ un équivalent de charges de structure

Les repas et autres prestations seront à régler à terme échu, de même que les charges de fonctionnement.

La Résidence a contracté une assurance globale pour le bâti, qui couvre tous les dégâts des eaux, incendie, vols ainsi qu'une responsabilité civile privée pour chaque résident. Le coût est intégré dans les charges de structure. Le téléphone devra faire l'objet d'un abonnement personnel.

Les résidents peuvent bénéficier de l'A.P.L. (Allocation Personnalisée au Logement) et de l'A.P. A. (Allocation personnalisée d'Autonomie), sous réserve de remplir les conditions.

L'équipe, composée d'agents polyvalents, vous propose un accompagnement nuit et jour.

La responsable se tient à disposition pour toute la gestion administrative, la coordination des intervenants, conseils du lundi au vendredi.



Nous remercions tous ceux qui, par leurs contributions publicitaires, ont permis l'élaboration de ce livret d'accueil.

Michel GRASSET
Peinture Décoration
Revêtement Sols - Murs
Façades

Rue Beaumanoir
49230 Saint-Germain-sur-Moine
Tél. 02 41 64 74 72

CORBÉ
CUISINE PROFESSIONNELLE 49

CORBÉ CUISINE PROFESSIONNELLE 49
22 rue de l'Europe - ZI Les Trois Routes
49120 CHEMILLÉ-MELAY
Tél. 02 41 29 50 60 - Fax 02 41 29 36 81
Email : contact@corbe49.fr

TRANS GOURMET

BOULANGERIE - PATISSERIE
GRIMAUD Clément - DERAY Christelle
SAINT-CRESPIN SUR MOINE
02 41 70 42 60
Ouvert de 7 h à 13 h 30 et de 15 h 30 à 20 h
Dimanche et jour férié : 7 h 30 - 13 h
Fermé le mercredi

parapharm
MATERIEL MEDICAL
SARL MEDILOC

13, place des Halles **MONTFAUCON-MONTIGNE**
Tél. 02 41 64 76 86 - Fax : 02 41 64 69 08
e-mail : parapharm85@orange.fr